

Plus de 400 docteurs juniors poursuivent leur formation au plus près des territoires franciliens

Datum 12.10.2026
Subjekt ARS Île-de-France
Region Francúzsko
Kategorie Zdravotníctvo a nemocnice, Štátna správa a samospráva, Školstvo

À partir de novembre 2026, les premiers docteurs juniors en médecine générale rejoindront les cabinets, maisons de santé pluriprofessionnelles et centres de santé à travers la région Île-de-France. Cette nouvelle étape de la formation des jeunes médecins vient renforcer la professionnalisation de leur cursus tout en visant à soutenir l'offre de soins de proximité dans les territoires.

Une réforme majeure de la formation des médecins généralistes

L'arrivée des docteurs juniors constitue l'une des principales évolutions de la formation médicale de ces dernières années. Elle s'inscrit dans la réforme du troisième cycle des études de médecine engagée en 2017 et mise en œuvre par le décret du 3 juillet 2018, qui a créé une phase de consolidation et le statut de docteur junior pour les étudiants en fin d'internat. La médecine générale, seule spécialité ne comportant pas encore cette phase, rejoint cette organisation à compter de novembre 2026 avec l'allongement de son DES de trois à quatre ans.

Cette réforme doit permettre aux futurs médecins généralistes de consolider leurs compétences tout en les accompagnant progressivement vers l'exercice autonome dans des conditions proches de leur futur exercice. En outre, dans un contexte de tensions sur l'offre de soins dans certains territoires, cette 4^{ème} année vise à favoriser l'immersion professionnelle des futurs médecins généralistes au plus près des besoins de la population et à renforcer leur connaissance des conditions d'exercice en zones sous-dotées.

Le docteur junior est un interne ayant soutenu sa thèse et poursuivant sa formation. Il exerce en autonomie supervisée, sous la responsabilité et avec l'accompagnement d'un praticien agréé maître de stage des universités (MSU).

Durant cette phase de consolidation, le docteur junior réalise des consultations, assure le suivi des patients et participe à l'activité de la structure qui l'accueille. Il bénéficie d'un accompagnement pédagogique continu lui permettant de compléter progressivement son parcours vers l'exercice autonome.

Une mise en œuvre ambitieuse en Île-de-France

L'Île-de-France accueillera dès novembre 2026 sa première promotion de docteurs juniors en médecine générale, répartis dans les huit départements franciliens en fonction des besoins territoriaux* :

- Seine-et-Marne - 52
- Yvelines - 60
- Essonne - 64
- Hauts-de-Seine- 35
- Seine-Saint-Denis - 74
- Val-de-Marne - 40
- Val d'Oise - 29

93 % des docteurs juniors en Île-de-France exerceront dans une zone reconnue en sous densité de médecins (67,7% en zones d'intervention prioritaires et 25,6% en zones d'actions complémentaires).

L'ARS Île-de-France salue la forte mobilisation des partenaires territoriaux qui ont contribué à rendre possible l'accueil des premiers docteurs juniors. Les collectivités locales, et leurs maires, ont joué un rôle déterminant dans l'identification des besoins et la création de conditions favorables à l'accueil de ces futurs médecins.

L'agence s'est également mobilisée aux côtés de la coordination du DES de médecine générale, des Directeurs des départements universitaires de médecine générale, des praticiens agréés maîtres de stage, du syndicat des internes de médecine générale (SRP IMG), des collectivités territoriales, du CHU, de l'Assurance maladie et de l'ensemble des partenaires concernés pour mettre en place des dispositifs d'accompagnement destinés aux structures accueillantes, notamment pour l'aménagement des cabinets situés dans les territoires les plus fragiles.

Plus d'informations sur les dispositifs d'accompagnements destinés aux maîtres de stage universitaires sur le portail du PAPS Île-de-France : Aide à l'accueil de stagiaire et simulateur de rémunération | Portail d'accompagnement des professionnels de santé Ile-de-France

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/plus-de-400-docteurs-juniors-poursuivent-leur-formation-au-plus-pres-des-territoires-franciliens>